

L'emploi intérimaire en forte hausse au 4^e trimestre 2016

À la fin du 4^e trimestre 2016, l'emploi intérimaire est en forte hausse (+7,0 % par rapport à la fin du trimestre précédent, après +4,9 % au 3^e trimestre). Cette forte hausse se ressent à la fois dans l'industrie (+7,2 %, après +4,2 %), dans la construction (+6,1 %, après +6,8 %) et dans le tertiaire (+7,4 %, après +4,7 %).

Ce dynamisme de l'intérim est également marqué lorsqu'il est mesuré par le volume de travail temporaire en équivalent emplois à temps plein sur l'ensemble du trimestre (+5,9 % au 4^e trimestre 2016). Il s'agit du huitième trimestre consécutif de hausse en volume (+21,9 % depuis fin 2014).

Au total, sur l'année 2016, l'emploi intérimaire a donc augmenté de 13,1 % (+76 100 intérimaires), accélérant par rapport à 2015 (+49 100, soit +9,2 %). Cette hausse est principalement portée par les services (+16,7 %), même si elle se retrouve également dans la construction (+14,6 %) et dans l'industrie (+9,5 %). Dans l'ensemble, l'emploi intérimaire a donc nettement contribué au redressement de l'emploi : hors intérim, l'emploi salarié en France a augmenté de 0,8 %, contre 1,2 % une fois l'intérim pris en compte.

À la fin du 4^e trimestre 2016, le nombre de salariés intérimaires (1) est de 658 500 en France métropolitaine (graphique 1, tableau 1), ce qui représente 3,6 % des salariés des secteurs concurrentiels. Ce nombre d'intérimaires augmente fortement ce trimestre (+7,0 %, soit +43 300 intérimaires), de façon plus marquée encore qu'au trimestre précédent (+4,9 % et +28 500 intérimaires au 3^e trimestre 2016), après deux trimestres consécutifs de stabilité (+0,1 % au 2^e trimestre 2016 et +0,6 % au 1^{er} trimestre 2016). L'emploi intérimaire est en forte hausse sur l'ensemble de l'année 2016, à +13,1 % et +76 100 intérimaires, après +9,2 % et +49 100 intérimaires en 2015.

Le volume de travail temporaire, calculé sur l'ensemble des missions du trimestre, augmente également fortement ce trimestre : +5,9 % soit +34 600 équivalent emplois à temps plein – ETP – après +1,2 % soit +7 100 ETP

au 3^e trimestre 2016. Sur un an, le volume de travail intérimaire augmente de 11,4 % soit +63 400 ETP. L'évolution du 4^e trimestre est portée par une hausse du nombre de contrats conclus (+2,8 %), et de la durée moyenne des missions (qui atteint désormais 1,9 semaine).

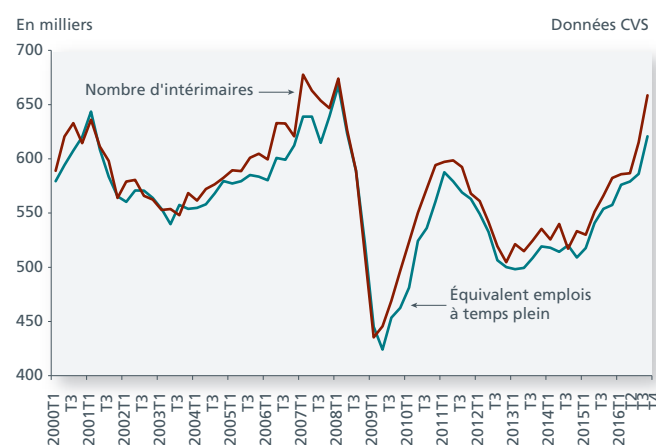
Industrie : l'intérim continue sa hausse

À la fin du 4^e trimestre 2016, 284 000 intérimaires effectuent une mission dans le secteur de l'industrie (tableau 2), ce qui représente 8,4 % de l'ensemble des salariés du secteur.

Ce nombre d'intérimaires est à nouveau en forte hausse au 4^e trimestre 2016 (+7,2 %, soit +19 000 intérimaires) après +4,2 % et +10 800 intérimaires au 3^e trimestre 2016. Sur un an, l'intérim est en nette hausse (+9,5 % soit +24 600 intérimaires).

Graphique 1

Volume de travail temporaire en équivalent emplois à temps plein et nombre d'intérimaires en fin de trimestre



Champ : France métropolitaine.

Source : Dares, exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

(1) Un intérimaire est ici une personne en mission d'intérim au cours de la fin du mois, et dont l'activité principale est l'intérim.

Le volume de travail temporaire (en ETP) est en forte hausse dans l'industrie au 4^e trimestre 2016 (+6,0 %, et +15 200 ETP, après +0,4 % et +1 000 ETP) (tableau 4). Sur un an, le volume de travail temporaire augmente fortement (+8,5 % et +20 800 ETP).

Construction : le nombre d'intérimaires et le volume de travail temporaire continuent leur forte hausse

À la fin du 4^e trimestre 2016, la construction emploie 122 200 intérimaires, qui représentent 8,6 % de l'ensemble des salariés du secteur.

Cet effectif intérimaire en fin de trimestre augmente fortement ce trimestre (+6,1 %, soit +7 000 intérimaires, après +6,8 % au 3^e trimestre soit +7 400 intérimaires). Sur un an, il augmente de 14,6 % soit +15 500 intérimaires.

Le volume de travail intérimaire en équivalent emplois à temps plein est aussi en forte hausse au 4^e trimestre 2016 avec +5,7 %, soit +6 000 ETP. Il s'agit du septième trimestre consécutif de hausse. Sur un an, le volume de travail temporaire augmente de 13,2 % dans la construction, soit +12 900 ETP.

Tertiaire : l'emploi intérimaire accélère nettement et le volume de travail temporaire poursuit sa hausse

À la fin du 4^e trimestre 2016, 249 100 intérimaires sont employés dans le secteur tertiaire, soit 1,9 % de l'ensemble des salariés du secteur.

Le nombre d'intérimaires en fin de trimestre progresse de nouveau (+7,4 %, soit +17 200 après +4,7 % et +10 400 intérimaires) et ce pour le sixième trimestre consécutif. Sur un an, le nombre d'intérimaires dans le tertiaire a augmenté de 16,7 %, soit +35 700 intérimaires.

En équivalent-emplois à temps plein, le volume trimestriel de travail intérimaire dans le tertiaire augmente également (+5,9 % soit +13 400 ETP). Sur un an, le volume de travail temporaire dans le tertiaire augmente de 13,9 % soit +29 300 ETP.

Tableau 1
658 500 intérimaires à la fin du quatrième trimestre 2016

Données CVS

	Évolution trimestrielle (en %)					Niveau (en milliers)	Évolution annuelle (en %)
	2015	2016				2016	T4 2016/ T4 2015
	T4	T1	T2	T3	T4		
Intérimaires en fin de trimestre	2,9	0,6	0,1	4,9	7,0	658,5	13,1
Contrats conclus	-4,5	3,3	0,7	1,7	2,8	4 505,8	8,7
Équivalent-emplois à temps plein	0,6	3,3	0,5	1,2	5,9	620,8	11,4

Champ : France métropolitaine.

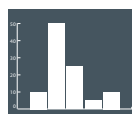
Source : Dares, exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

L'emploi intérimaire soutient les évolutions de l'emploi salarié dans l'industrie, la construction et le tertiaire

L'emploi salarié des secteurs concurrentiels (hors agriculture et hors activités extraterritoriales) croît ce trimestre, fortement soutenu par l'emploi intérimaire (+0,1 % hors intérim et +0,4 % y compris intérim). Sur un an, l'emploi intérimaire contribue notablement au redressement de l'emploi salarié. Hors intérim, l'emploi salarié augmente de 0,8 %, soit +137 900 postes, tandis qu'il croît de 1,2 %, soit +213 700 postes lorsque l'on prend en compte les intérimaires (tableau 3). Dans l'industrie, la construction et le tertiaire, l'emploi intérimaire contribue positivement aux évolutions de l'emploi salarié. Dans l'industrie, l'emploi salarié recule hors intérim (-0,2 %) et augmente lorsqu'on intègre l'intérim (+0,4 %). De même, dans la construction, l'emploi salarié recule hors intérim (-0,2 %) et augmente y compris intérim (+0,3 %). Enfin, dans le tertiaire, l'emploi salarié hors intérim augmente au 4^e trimestre 2016 (+0,3 %), évolution légèrement accentuée par la prise en compte de l'intérim (+0,4 %).

Guillaume Lebrault (DARES).

Données des graphiques et tableaux
accessibles au format excel



DARES INDICATEURS

est édité par le ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.

Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares),
39-43, quai André Citroën, 75902 Paris cedex 15.
<http://dares.travail-emploi.gouv.fr> (Publications)

Directrice de la publication : **Selma Mahfouz**
Rédactrice en chef : **Anne Delahaye**
Secrétariat de rédaction : **Marie Avenel, Thomas Cayet**
Maquettistes : **Guy Barbut, Thierry Duret, Bruno Pezzali**

Conception graphique et impression : ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.

Réponse à la demande : dares.communication@travail.gouv.fr

Abonnement aux avis de parution de la Dares :
<http://dares.travail-emploi.gouv.fr/dares-etudes-et-statistiques/avis-de-parution/article/abonnement>

Dépôt légal : à parution.

Numéro de commission paritaire : 3124 AD.

ISSN 2109 - 4128 et ISSN 2267 - 4756.

Tableau 2
Effectifs d'intérimaires et taux de recours à l'intérim

Données CVS

Secteur d'activité en nomenclature NA	Intérimaires			Recours à l'intérim		
	Évolution trimestrielle		Niveau	Évolution annuelle	Taux	Évolution trimestrielle
	(en %)		(en milliers)	(en %)	(en %)	(en points)
	2016 T3	2016 T4	2016 T4	2016 T4	2016 T4	2016 T4
AZ : Agriculture.....	-1,1	3,6	3,1	7,6	1,3	0,0
C1 : Fabrication de denrées alimentaires, boissons et produits à base de tabac	7,1	1,3	50,5	5,2	8,4	0,1
C2 : Cokéfaction et raffinage	-6,1	11,7	0,5	11,3	5,1	0,5
C3 : Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	2,6	7,4	35,8	7,9	7,9	0,5
CI : Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques.....	5,0	5,7	7,4	8,1	5,4	0,3
CJ : Fabrication d'équipements électriques.....	0,3	5,9	11,4	6,2	9,5	0,5
CK : Fabrication de machines et équipements n.c.a.	3,3	9,3	17,0	8,9	8,7	0,7
C4 : Fabrication de matériels de transport	5,1	12,6	47,9	21,3	12,2	1,2
C5 : Fabrication d'autres produits industriels	3,7	8,1	130,5	8,7	8,4	0,6
CB : Fabrication textiles, industries habillement, cuir et chaussure.....	6,6	-4,8	6,9	7,3	6,2	-0,3
CC : Travail du bois, industries du papier et imprimerie	4,7	4,4	14,2	7,5	7,3	0,3
CE : Industrie chimique.....	0,1	6,8	11,6	9,5	7,7	0,5
CF : Industrie pharmaceutique	2,1	8,0	6,7	-1,3	7,5	0,5
CG : Fab. produits en caoutchouc et plastique et autres produits minéraux non métalliques	3,3	12,9	33,6	10,8	11,3	1,1
CH : Métallurgie et fabrication de produits métalliques sauf machines et équipements	5,1	8,9	37,5	9,8	9,1	0,7
CM : Autres industries manufacturières ; réparation et installation de machines et d'équipements.....	2,7	7,3	19,9	7,6	6,8	0,4
DE : Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	1,7	4,2	19,0	3,8	5,0	0,2
BZ : Industries extractives	3,5	9,2	1,7	17,0	7,4	0,5
DZ : Production et distribution électricité, gaz, vapeur et air conditionné.....	0,1	-2,6	4,1	-7,6	2,4	0,0
EZ : Production et distribution eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution.....	2,0	5,8	13,2	6,2	7,0	0,3
FZ : Construction	6,8	6,1	122,2	14,6	8,6	0,5
GZ : Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles.....	4,0	-0,1	59,3	7,9	1,9	0,0
45 : Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles.....	3,5	9,5	5,2	21,5	1,4	0,1
46 : Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles.....	4,0	2,4	33,0	7,3	3,4	0,1
47 : Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles.....	4,0	-5,7	21,2	6,0	1,2	-0,1
HZ : Transports et entreposage	7,0	6,9	83,3	19,0	5,8	0,4
IZ : Hébergement et restauration	-3,9	5,6	10,4	8,3	1,0	0,0
JZ : Information et communication.....	-0,8	2,3	5,7	5,8	0,8	0,0
JA : Édition, audiovisuel et diffusion.....	-5,3	0,7	0,8	12,2	0,4	0,0
JB : Télécommunications	-3,5	5,5	1,2	4,4	1,0	0,1
JC : Activités informatiques et services d'information.....	1,1	1,7	3,8	4,9	0,9	0,0
KZ : Activités financières et d'assurance.....	0,8	1,3	10,2	0,6	1,2	0,0
LZ : Activités immobilières.....	3,0	-2,5	2,2	1,0	0,9	0,0
MN : Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien.....	6,7	18,5	58,1	31,8	2,2	0,3
MA : Activités juridiques, comptables, gestion, architecture, ingénierie, contrôle et analyses techniques.....	0,8	0,4	15,4	-0,8	1,5	0,0
MB : Recherche-développement scientifique.....	-0,5	-2,7	1,7	6,0	1,0	0,0
MC : Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques.....	6,3	2,5	3,1	15,1	1,4	0,1
NZ : Activités de services administratifs et de soutien.....	10,7	30,9	38,0	56,1	3,2	0,7
OQ : Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	2,2	14,3	13,4	17,7	0,6	0,1
OZ : Administration publique.....	-11,4	12,7	1,4	-0,7	0,7	0,1
PZ : Enseignement	19,6	35,8	3,4	30,4	1,0	0,3
QA : Activités pour la santé humaine.....	0,1	4,8	4,0	10,1	0,8	0,0
QB : Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement.....	0,0	10,6	4,6	23,1	0,5	0,0
RU : Autres activités de services.....	-0,8	6,5	6,3	13,8	0,5	0,0
RZ : Arts, spectacles et activités récréatives	-14,1	31,6	1,9	42,6	0,6	0,1
STU : Autres activités de services (y c. particuliers employeurs et activités extra-territoriales)	4,3	-1,4	4,5	5,0	0,4	0,0
Agriculture	-1,1	3,6	3,1	7,6	1,3	0,0
Industrie	4,2	7,2	284,1	9,5	8,4	0,5
Construction.....	6,8	6,1	122,2	14,6	8,6	0,5
Tertiaire	4,7	7,4	249,1	16,7	1,9	0,1
Ensemble des secteurs	4,9	7,0	658,5	13,1	3,6	0,2

Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, estimations d'emploi ; Dares, exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

Tableau 3
Effectifs de salariés des secteurs concurrentiels par secteur d'activité utilisateur

Données CVS

Secteur d'activité en nomenclature NA	Emploi hors intérim			Emploi y compris intérim				
	Évolution trimestrielle		Niveau	Évolution annuelle		Niveau	Évolution annuelle	
	(en %)		(en milliers)	(en %)		(en milliers)	(en %)	
	2016 T3	2016 T4	2016 T4	2016 T3	2016 T4	2016 T4	2016 T4	
C1 : Fabrication de denrées alimentaires, boissons et produits à base de tabac	0,0	0,1	554,0	0,7	0,6	0,2	604,5	1,0
C2 : Cokéfaction et raffinage	-0,5	0,3	9,3	-0,4	-0,8	0,9	9,8	0,1
C3 : Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	-0,2	-0,4	416,7	-2,0	0,0	0,2	452,5	-1,3
CI : Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques.....	0,0	-0,3	130,9	-1,4	0,2	0,0	138,3	-0,9
CJ : Fabrication d'équipements électriques.....	-0,2	-0,5	108,4	-2,7	-0,1	0,1	119,8	-1,9
CK : Fabrication de machines et équipements n.c.a.	-0,4	-0,4	177,4	-2,1	-0,1	0,4	194,3	-1,3
C4 : Fabrication de matériels de transport	-0,1	-0,3	344,7	-1,1	0,4	1,1	392,6	1,2
C5 : Fabrication d'autres produits industriels	-0,1	-0,2	1 417,7	-0,7	0,1	0,5	1 548,2	0,0
CB : Fabrication textiles, industries habillement, cuir et chaussure.....	0,1	-0,1	104,7	0,6	0,5	-0,4	111,7	0,9
CC : Travail du bois, industries du papier et imprimerie	-0,7	-0,4	179,3	-2,2	-0,4	-0,1	193,4	-1,6
CE : Industrie chimique.....	0,6	-0,5	139,4	-0,6	0,5	0,1	151,0	0,1
CF : Industrie pharmaceutique	1,5	-0,3	82,1	1,3	1,6	0,3	88,7	1,1
CG : Fab. produits en caoutchouc et plastique et autres produits minéraux non métalliques	-0,1	0,2	265,1	-0,4	0,2	1,4	298,7	0,8
CH : Métallurgie et fabrication de produits métalliques sauf machines et équipements	-0,4	-0,2	375,5	-1,3	0,0	0,5	413,1	-0,4
CM : Autres industries manufacturières ; réparation et installation de machines et d'équipements.....	-0,4	0,0	271,7	-0,3	-0,2	0,5	291,5	0,2
DE : Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	-0,5	-0,4	361,5	-1,7	-0,4	-0,2	380,5	-1,4
BZ : Industries extractives	0,1	0,6	20,9	-1,4	0,4	1,2	22,6	-0,2
DZ : Prod. et distribution électricité, gaz, vapeur et air conditionné.....	-1,0	-1,3	164,8	-3,2	-0,9	-1,3	168,9	-3,3
EZ : Production et distribution eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution.....	-0,1	0,3	175,8	-0,2	0,0	0,6	189,0	0,3
FZ : Construction.....	-0,2	-0,2	1 305,9	-0,8	0,3	0,3	1 428,1	0,3
GZ : Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles.....	0,1	0,2	3 051,7	0,7	0,2	0,2	3 111,0	0,8
45 : Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles.....	0,4	-0,3	363,0	0,7	0,4	-0,2	368,2	0,9
46 : Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles.....	0,1	0,1	946,9	-0,1	0,2	0,1	979,8	0,1
47 : Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles.....	0,1	0,3	1 741,8	1,1	0,1	0,3	1 763,0	1,1
HZ : Transports et entreposage	0,0	0,0	1 353,2	0,8	0,3	0,3	1 436,5	1,7
IZ : Hébergement et restauration	0,2	0,6	1 033,3	2,1	0,2	0,7	1 043,8	2,2
JZ : Information et communication.....	0,9	0,7	735,4	3,1	0,9	0,7	741,1	3,1
JA : Édition, audiovisuel et diffusion.....	0,7	-0,3	215,3	2,3	0,7	-0,3	216,1	2,3
JB : Télécommunications	-0,7	-0,5	115,8	-2,8	-0,7	-0,4	117,0	-2,7
JC : Activités informatiques et services d'information.....	1,5	1,6	404,3	5,3	1,5	1,6	408,1	5,3
KZ : Activités financières et d'assurance.....	-0,1	0,5	858,5	1,0	-0,1	0,5	868,8	1,0
LZ : Activités immobilières.....	0,1	-0,2	236,9	0,7	0,1	-0,3	239,2	0,7
MN: Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	0,5	0,2	2 537,6	1,8	0,6	0,6	2 595,7	2,3
MA : Activités juridiques, comptables, gestion, architecture, ingénierie, contrôle et analyses techniques.....	4,9	7,0	658,5	13,1	4,8	6,9	673,8	12,7
MB : Recherche-développement scientifique.....	1,7	-1,0	162,4	-0,4	1,7	-1,1	164,1	-0,4
MC : Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	1,9	-2,8	208,6	-0,2	2,0	-2,7	211,6	0,0
NZ : Activités de services administratifs et de soutien.....	-0,1	0,0	1 144,5	0,8	0,2	0,7	1 182,5	1,9
OQ : Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	0,3	0,3	2 044,4	1,3	0,3	0,3	2 057,8	1,4
OZ : Administration publique.....	-0,5	-0,1	207,9	-3,6	-0,5	0,0	209,3	-3,6
PZ : Enseignement.....	1,6	0,2	328,4	4,5	1,7	0,4	331,7	4,7
QA : Activités pour la santé humaine.....	-0,2	0,2	510,6	0,5	-0,2	0,2	514,6	0,6
QB : Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement..	0,3	0,4	997,5	1,8	0,3	0,4	1 002,2	1,9
RU : Autres activités de services.....	0,4	0,3	1 300,1	1,3	0,4	0,3	1 306,4	1,3
RZ : Arts, spectacles et activités récréatives	1,0	1,3	298,0	3,9	0,9	1,5	299,8	4,1
STU: Autres activités de services (y c. particuliers employeurs et activités extra-territoriales)	0,3	0,0	1 002,1	0,5	0,3	0,0	1 006,6	0,5
Industrie	-0,2	-0,2	3 103,9	-0,8	0,2	0,4	3 388,0	0,0
Construction.....	-0,2	-0,2	1 305,9	-0,8	0,3	0,3	1 428,1	0,3
Tertiaire	0,3	0,3	13 151,1	1,3	0,3	0,4	13 400,2	1,6
dont : tertiaire marchand (GZ-LZ, MN, RU)	0,3	0,3	11 106,7	1,3	0,4	0,4	11 342,4	1,6
Ensemble des secteurs concurrentiels	0,2	0,1	17 560,9	0,8	0,3	0,4	18 216,3	1,2

Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, estimations d'emploi ; Dares, exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

Tableau 4

Le travail intérimaire par secteur d'activité utilisateur au quatrième trimestre 2016

Données CVS

Secteur d'activité en nomenclature NA	Contrats conclus			Équivalent-emplois à temps plein			Durée moyenne des missions		
	Niveau	Évolution trimestrielle	Évolution annuelle	Niveau	Évolution trimestrielle	Évolution annuelle	Durée	Évolution trimestrielle	Évolution annuelle
	(en milliers)	(en %)	(en %)	(en milliers)	(en %)	(en %)	(en semaines)	(en %)	(en %)
AZ : Agriculture.....	24,9	4,8	11,4	2,9	0,3	10,4	1,6	-5,7	0,9
C1 : Fabrication de denrées alimentaires, boissons et produits à base de tabac	568,0	2,2	4,2	50,1	3,9	5,9	1,2	2,9	3,4
C2 : Cokéfaction et raffinage	1,3	2,2	-16,3	0,5	7,9	9,6	5,7	36,0	69,8
C3 : Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines.....	115,3	6,8	9,4	33,4	5,8	5,9	4,1	-1,4	5,5
CI : Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	20,0	1,1	0,1	7,0	4,4	3,9	4,8	1,1	9,8
CJ : Fabrication d'équipements électriques.....	39,2	9,2	19,2	10,7	2,9	4,1	3,8	-1,5	1,9
CK : Fabrication de machines et équipements n.c.a.	56,2	7,3	6,7	15,7	8,6	8,1	3,7	-4,5	4,1
C4 : Fabrication de matériels de transport	100,3	7,5	21,7	44,2	8,2	20,8	5,7	-8,0	6,4
C5 : Fabrication d'autres produits industriels	684,5	4,4	4,7	119,9	6,6	7,2	3,0	3,4	3,0
CB : Fabrication textiles, industries habillement, cuir et chaussure.	38,7	-3,1	5,8	6,7	-1,6	10,2	2,3	2,9	5,1
CC : Travail du bois, industries du papier et imprimerie	108,1	4,5	3,3	13,3	7,6	7,1	1,7	2,9	3,9
CE : Industrie chimique.....	69,1	1,5	6,5	11,0	5,4	5,4	2,1	0,6	4,3
CF : Industrie pharmaceutique	23,5	-0,9	-3,2	6,1	3,8	-5,7	3,6	8,2	11,3
CG : Fabrication produits en caoutchouc et plastique et autres produits minéraux non métalliques	206,0	7,4	5,2	30,2	8,1	8,6	2,0	1,2	3,9
CH : Métallurgie et fabrication de produits métalliques sauf machines et équipements.....	151,5	4,1	7,3	33,8	7,5	9,3	3,0	3,4	3,0
CM : Autres industries manufacturières ; réparation et installation de machines et d'équipements.....	87,5	5,3	1,4	18,7	6,7	6,4	2,8	0,7	6,5
DE : Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	172,1	0,4	3,0	18,4	3,9	2,5	1,4	2,3	2,1
BZ : Industries extractives	6,9	9,5	13,0	1,5	7,0	15,8	3,0	-0,8	2,2
DZ : Prod. et distribution électricité, gaz, vapeur et air conditionné	4,6	4,8	-2,6	4,0	2,2	-6,9	12,2	-4,4	6,2
EZ : Production et distribution eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution	160,7	-0,1	2,8	12,9	4,1	4,3	1,1	2,9	1,7
FZ : Construction	530,9	6,1	11,4	110,7	5,7	13,2	2,8	1,0	1,7
GZ : Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles.....	534,4	-0,4	7,5	59,5	1,2	7,5	1,5	2,0	1,1
45 : Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles.....	26,4	7,4	12,0	4,8	9,6	15,7	2,4	3,5	6,6
46 : Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles	217,4	1,8	2,9	31,8	3,3	6,2	1,9	1,4	3,6
47 : Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles	290,7	-2,7	10,8	22,9	-3,1	7,7	1,0	0,4	-1,0
HZ : Transports et entreposage	704,6	2,2	10,3	82,4	8,9	19,8	1,5	4,4	8,8
IZ : Hébergement et restauration	251,5	-1,9	11,4	10,8	-2,1	7,8	0,6	-0,9	-4,5
JZ : Information et communication.....	23,5	-5,3	2,3	5,5	2,5	5,0	3,1	7,4	5,0
JA : Édition, audiovisuel et diffusion.....	6,6	-8,1	3,3	0,8	3,5	10,0	1,6	10,7	8,0
JB : Télécommunications	3,5	1,6	-2,4	1,1	3,4	4,2	4,5	6,9	14,2
JC : Activités informatiques et services d'information.....	13,5	-5,6	3,1	3,7	2,0	4,3	3,5	5,6	2,1
KZ : Activités financières et d'assurance	37,3	-0,6	3,0	9,9	2,0	0,2	3,6	-0,6	5,2
LZ : Activités immobilières.....	14,4	-4,5	4,2	2,2	-0,1	1,4	2,1	9,1	0,1
MN : Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	409,3	0,7	9,1	51,1	10,6	20,4	1,6	3,4	4,3
MA : Activités juridiques, comptables, gestion, architecture, ingénierie, contrôle et analyses techniques.....	101,9	-3,3	3,7	14,8	1,2	3,5	1,9	3,1	1,6
MB : Recherche-développement scientifique.....	3,8	-5,4	9,8	1,7	0,2	11,3	6,0	10,9	8,3
MC : Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques.....	24,6	4,1	10,9	2,9	6,4	10,5	1,5	-1,3	-0,8
NZ : Activités de services administratifs et de soutien.....	278,9	2,1	11,1	31,7	16,7	32,1	1,3	4,6	7,1
OQ : Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	245,1	9,2	17,8	12,8	6,9	9,7	0,7	-4,1	-7,9
OZ : Administration publique.....	15,1	8,1	23,1	1,2	1,3	-8,8	1,0	-17,4	-30,8
PZ : Enseignement	26,9	14,8	1,6	2,5	14,0	2,5	1,2	2,0	-1,0
QA : Activités pour la santé humaine.....	86,1	5,8	13,5	4,2	4,2	7,1	0,6	-5,6	-3,8
QB : Hébergement médico-social et action sociale sans hébergement	116,9	10,6	25,1	4,9	7,4	22,6	0,6	-2,4	-3,9
RU : Autres activités de services.....	88,5	5,5	18,4	6,4	1,7	12,6	1,0	-4,0	-5,8
RZ : Arts, spectacles et activités récréatives	49,0	8,9	26,7	1,9	2,7	24,2	0,5	-6,0	1,4
STU : Autres activités de services (y c. particuliers employeurs et activités extra-territoriales)	39,5	1,7	9,5	4,5	1,4	8,4	1,5	-0,8	-3,7
Agriculture	24,9	4,8	11,4	2,9	0,3	10,4	1,6	-5,7	0,9
Industrie	1 641,4	3,6	5,5	266,5	6,0	8,5	2,5	1,9	5,3
Construction.....	530,9	6,1	11,4	110,7	5,7	13,2	2,8	1,0	1,7
Tertiaire	2 308,6	1,5	10,3	240,6	5,9	13,9	1,4	2,1	2,7
Ensemble des secteurs	4 505,8	2,8	8,7	620,8	5,9	11,4	1,9	2,2	3,3

Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, estimations d'emploi ; Dares, exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

Les sources

Intérim : Pôle emploi recense les missions d'intérim déclarées par les agences de travail temporaire. À partir de cette information mensuelle, la Dares élabore divers indicateurs mensuels, trimestriels et annuels. La source historique des statistiques d'intérim, les Relevés mensuels de mission (RMM), adressés à Pôle emploi par les établissements de travail temporaire, est progressivement substituée par la nouvelle Déclaration sociale nominative (DSN), qui sera généralisée en 2017. Les statistiques intègrent les DSN d'une partie des principales entreprises de travail temporaire. Elles restent fondées sur les seuls relevés mensuels de missions pour les autres. Les séries des principaux indicateurs figurent sur le site du ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social (<http://dares.travail-emploi.gouv.fr/dares-etudes-et-statistiques/statistiques-de-a-a-z/article/l-emploi-interimaire>).

Emploi salarié hors intérim : l'emploi salarié retenu est l'estimation trimestrielle Insee-Dares, qui inclut depuis septembre 2006 les secteurs de l'administration, de l'enseignement, de la santé humaine et de l'action sociale ; l'agriculture fait l'objet d'une évaluation particulière.

Les révisions

Les données (nombre d'intérimaires en fin de trimestre, équivalent-emplois à temps plein et contrats conclus) sont révisées trimestriellement en raison de l'actualisation des coefficients de correction des variations saisonnières.

De plus, depuis la publication sur le 1^{er} trimestre 2015, les données sont calculées avec une méthodologie commune Dares-Pôle emploi. En effet, jusqu'aux publications relatives au mois de décembre 2014, les chiffres de Pôle emploi et de la Dares différaient, non seulement en niveau, mais aussi en évolution en raison de traitements statistiques différents. À partir de l'estimation relative au mois de janvier 2015, les travaux de convergence méthodologique menés par la Dares et Pôle emploi conduisent aux mêmes évolutions, les données issues des RMM étant traitées de façon identique (apurement des données, calcul des évolutions brutes, puis correction des variations saisonnières). Les séries brutes ont été rétopolées jusqu'à janvier 2009. La nouvelle méthodologie étant très proche de l'ancienne, les révisions dues à ce changement de méthode sont de très faible ampleur.

Quelques définitions

Intérimaires en fin de trimestre : nombre de personnes intérimaires mesuré à partir du nombre d'intérimaires du recensement de la population, effectué par l'Insee, que l'on fait évoluer comme la moyenne du nombre de contrats en cours pendant cinq jours ouvrés en fin de trimestre. Il s'agit du nombre de personnes dont l'emploi principal est un emploi intérimaire. Ces intérimaires sont ventilés par secteur d'activité utilisateur, alors que dans les estimations trimestrielles d'emploi salarié Insee-Dares, ils sont classés dans le secteur tertiaire.

Contrats conclus au cours du trimestre : missions dont la date de début appartient au trimestre.

Durée moyenne des missions : moyenne de la durée des missions dont la date de fin appartient au trimestre.

Équivalent emplois à temps plein sur le trimestre : rapport du nombre total de semaines de travail réalisées par les intérimaires au nombre total de semaines ouvrées d'un trimestre. Par convention, ce nombre est fixé à 52 semaines pour une année. Cette convention de calcul conduit à sous-estimer légèrement l'équivalent-emplois à temps plein, dans la mesure où une partie des missions ne comptabilise pas les périodes de congés. À l'inverse, cette mesure de l'équivalent-emplois à temps plein ne prend pas en compte le fait que certaines missions peuvent être à temps partiel.

Remarque : l'équivalent emplois à temps plein est théoriquement égal au produit du nombre de missions par la durée moyenne, exprimée en nombre de trimestres, des missions ; du fait du chevauchement de certaines missions entre plusieurs trimestres, cette égalité n'est pas exactement respectée.

L'équivalent emplois à temps plein mesure un volume de travail en intérim. On pourra d'ailleurs parler de « volume de travail temporaire » pour désigner cet indicateur. Le nombre de contrats conclus et le nombre d'intérimaires privilégient respectivement une analyse en termes de flux et de stock en fin de trimestre. Ces trois indicateurs peuvent évoluer de manière différente selon la répartition des missions au cours du trimestre.

Taux de recours à l'intérim : rapport des intérimaires à l'emploi salarié, y compris intérim, en fin de trimestre.

Depuis septembre 2009, la nomenclature utilisée pour la description des secteurs utilisateurs est la nomenclature d'activités française (NAF rév.2) de l'Insee.